



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 013 /AONO/RE/ DK/C-KTZOU/SG/SIGAMP/CIPM/2026 DU 19/06/2026**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX**  
**D'ACHEVEMENT DE L'ABATTOIR DE LOLO DANS LA COMMUNE DE KENTZOU,**  
**DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

**Financement :** Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2026

**Imputation :** \_\_\_\_\_

**1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Commune de Kentzou, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'achèvement de l'abattoir de Lolo dans la Commune de kentzou, Département de la Kadey, Région de l'Est.

Désignation	Montant prévisionnel (FCFA TTC)
Travaux d'achèvement de l'abattoir de Lolo	10 000 000

**2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ Maçonnerie ;
- ✓ Enduits et revêtement ;
- ✓ Électricité ;
- ✓ Peinture ;
- ✓ Voiries et Réseaux Divers (VRD).

**3- PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises catégorisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

**4- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2026.

**5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Service de la Planification et du Développement Local de la Commune de kentzou, Téléphone 691 51 38 10 / 675 07 55 34 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de Kentzou.

**6- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Kentzou, au plus tard le **16/ 07 /2026 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

## **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 013/AONO/RE/ DK/C-KTZOU/SG/SIGAMP/CIPM/2026 DU 19/06/2026

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE  
L'ABATTOIR DE LOLO DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY,  
REGION DE L'EST

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

### **7- RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel**, soit **cent mille (100 000) F CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission timbrée, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### **8- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Kentzou le **16/ 07 /2026 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Kentzou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

### **9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

#### **A. Critères d'évaluation**

##### **1- Principaux critères éliminatoires**

- ✓ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièces scannées ;
- ✓ Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- ✓ Absence de la caution de soumission ;
- ✓ Absence de l'Attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée en vue de participer à une consultation dans le secteur des BTP pour les entreprises catégorisées.
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- ✓ Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

##### **2- Principaux critères essentiels**

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	

#### **3. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

## B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière ..... Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux ..... Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,  
le planning d'exécution des travaux ..... Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet ..... Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

### 10-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 11-CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un **montant de 1% du montant prévisionnel par lot sollicité**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit cent mille francs CFA (100 000).

### 12-DELAJ D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### 13-ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

### 14-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du SIGAMP de la Commune de kenzou, aux numéros de téléphones 694 88 18 25 / 678 11 83 66

#### Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion) ;
- ✓ DD-MINMAP/K (pour information) ;
- ✓ Président CIPM/C-Ktizou ;
- ✓ Affichage (pour information) ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.



*Banka Donatien*